

Publié le 24 mars 2012 à 09h18 | Mis à jour le 24 mars 2012 à 09h18

## ONG et minières: un débat mal posé



Bev Oda  
Photo La Presse Canadienne



[Agnès Gruda](#)  
La Presse

La nouvelle politique de la ministre Bev Oda, qui veut associer compagnies minières et des ONG dans des projets financés par Ottawa, n'a rien de révolutionnaire, dit Bonnie Campbell, professeure à l'UQAM et auteure de plusieurs livres sur l'exploitation minière en Afrique.

«Ses initiatives sont basées sur des prémisses qui ne résistent pas à l'analyse», souligne la chercheuse. Et l'une de ces prémisses, c'est de penser que les investissements miniers créent automatiquement du développement économique.

Faux et archifaux, dit Bonnie Campbell, qui cite un document signé par des dirigeants africains,

qui dessine un nouveau cadre pour l'exploitation des ressources minières en Afrique. Ce document, Vision minière de l'Afrique, a été adopté en 2009 par les chefs d'État de l'Union africaine. Il prône une nouvelle approche, basée sur la responsabilisation des États, et non sur la charité.

C'est tout le contraire de l'approche adoptée par Ottawa, constate Bonnie Campbell: «Nous sommes dans le palliatif, dans une logique de charité et non dans une logique de développement économique et social à long terme.»

La démarche actuelle repose sur une certaine confusion des responsabilités. «Le mandat de l'ACDI est de promouvoir le développement en appuyant les politiques publiques des pays où il intervient (...) et non d'utiliser les fonds publics pour appuyer les ONG qui travaillent avec les sociétés minières», souligne Mme Campbell.

Les entreprises minières ont des responsabilités, elles aussi. Et c'est de «payer des redevances et de respecter les lois du pays» dont elles exploitent les ressources. Si elles le faisaient vraiment, ajoute la chercheuse, elles auraient moins de raisons de s'associer dans des projets avec des ONG...

Partager

Recommander

11

Tweeter

1

0

publicité



MAISON CORBEIL

CLIQUEZ-ICI